

## Article D4622-25 du Code du travail - Organisation du SPST

Date de mise à jour : 21 Juin 2022

### Notre analyse

Un service de prévention et de santé au travail interentreprises est organisé par secteur. Il existe trois types de secteurs différents qui sont :

- géographiques ;
- professionnels ;
- interprofessionnels.

## Article D4622-25 du Code du travail - Organisation du SPST

Le service de prévention et de santé au travail interentreprises est organisé en secteurs géographiques, professionnels ou interprofessionnels.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Portail national des  
DREETS

Cliquez ici pour accéder à cet outil